



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Grèce

Question écrite n° 73378

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la récente victoire de Syriza aux élections législatives grecques. En effet, son chef a réaffirmé publiquement sa volonté de renégocier la dette publique de son pays. Celle-ci s'établit à environ 320 milliards, soit 175 % du PIB, dont 40 milliards à 50 milliards appartiennent à la France. Si notre pays devait renoncer à ce remboursement, cela coûterait directement ou indirectement plus de 660 euros à chaque citoyen français. Une dette est une dette et ne peut être rayée d'un trait de plume sans conséquences. M. Tsipras appelle à une renégociation, juste et viable, mais il devrait se rappeler que derrière cette dette abyssale, il y a des contribuables. On ne peut impunément et si facilement se décharger de ses engagements sur les autres. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser le point de vue de la France sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73378

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2015](#), page 667

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)